

Pourquoi régénérer la Ligne des Alpes ?



La liaison ferroviaire entre Jarrie et Aspres-sur-Buëch fait partie de la Ligne des Alpes, un axe cent-cinquantenaire emblématique reliant Grenoble et Briançon. Elle joue un rôle essentiel pour les déplacements du quotidien, les liaisons interrégionales, l'accès aux stations de montagne et le développement d'une mobilité plus durable.

Le projet vise à maintenir l'exploitation de la ligne à l'horizon 2030 et au-delà, à lever certaines limitations de vitesse, à fiabiliser les circulations et à renforcer la sécurité ainsi que la résilience de l'infrastructure face aux aléas climatiques.



Lorsque l'état de certains équipements l'exige, des limitations de vitesse sont mises en place pour garantir la sécurité, avec pour conséquence des temps de parcours allongés. Les travaux de régénération permettront de lever progressivement ces limitations et de rétablir les performances de la ligne.

S'informer et participer



La concertation préalable est ouverte à tous : habitants du territoire, usagers de la Ligne des Alpes, élus et collectivités, associations, entreprises et acteurs économiques, ainsi que toute personne souhaitant s'informer ou s'exprimer sur le projet.

POUR VOUS INFORMER :



Le dossier de concertation en format papier dans les mairies concernées et en version numérique sur le site internet dédié



lignedesalpes-jarrie-aspres.consultvox.co

POUR VOUS EXPRIMER :



Le formulaire d'avis en ligne sur la plateforme numérique de participation lignedesalpes-jarrie-aspres.consultvox.co



Une adresse mail de contact : contact.aura@sncf.fr



Une adresse postale :

SNCF Réseau - Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes
CONCERTATION LDA 2
78, rue Villette
69 425 Lyon cedex 03

Crédit photos : © Pierre-Louis Espinasse / Médiathèque SNCF / Magnifik - Réalisation : SNCF Réseau - Egis Conseil / Agence LISSEN - Septembre 2026

SNCF
RÉSEAU

Ligne des Alpes

Régénération de la section Jarrie - Aspres #PHASE2

Participez à la concertation préalable du **15 septembre** au **15 octobre 2026**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
La Région

Programme des opérations à l'étude

Le projet concerne la section **Jarrie <> Aspres-sur-Buëch** de la Ligne des Alpes. Il s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés ces dernières années pour préserver l'exploitation de la ligne.

Son objectif est de moderniser durablement l'infrastructure ferroviaire, de maintenir le niveau de desserte actuel et d'améliorer la robustesse de la ligne.


21
communes concernées


50 km
de voie rénovées


environ
90 km
de ligne


118 M€
Montant des travaux à l'étude

À L'ÉTUDE :


sécurisation de
16 ouvrages
en terre


rénovation de
270 ouvrages
d'art

Calendrier prévisionnel



Nature des travaux prévus

Le projet porte sur les principaux composants de l'infrastructure ferroviaire : la voie ferrée, les ouvrages d'art, les ouvrages en terre, les versants rocheux et les équipements nécessaires au fonctionnement de la ligne.

1 Travaux sur voie ferrée

→ **Rails, traverses et ballast** seront renouvelés sur les secteurs prioritaires afin de restaurer durablement les performances de la voie.

2 Travaux d'ouvrages d'art

→ **Ponts, viaducs, tunnels, murs de soutènement et ouvrages hydrauliques** feront l'objet de rénovations, de renforcements ou de remplacements. Environ 270 ouvrages de toutes tailles sont à l'étude en vue de leur rénovation ou de leur remplacement.

3 Travaux d'ouvrages en terre

→ **Des protections** seront installées ou renforcées sur certains secteurs exposés aux chutes de blocs, à l'érosion, au ruissellement ou aux mouvements de terrain.



La Ligne des Alpes sera temporairement fermée à la circulation voyageurs entre Jarrie et Aspres-sur-Buëch, de mars 2028 à l'automne 2029. La Région Auvergne-Rhône-Alpes en coordination avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, (les autorités organisatrices des mobilités TER), organisera la substitution routière par autocars.